N° 1388. — 4 Année.

CINQ CENTIMES

Jeudi 21 Juillet 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

TRÈS PROCHAINEMENT

l' « Avenir de Roubaix-Tourcoing » commencera la publication d'un

NOUVEAU FEUILLETON

qui, nous en avons la conviction, obtiendra auprès de nos lecteurs le plus grand et le plus légitime succès.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

Nous avons publié les résultats des élections qui viennent d'avoir lieu en Angleterre, pour le renouvellement de la Chambre des Communes.

Le parti au pouvoir, les tories ou conservateurs, sont définitivement battus, et les whigs ou libéraux, unis, sous la direction de M. Gladstone, aux députés irlandais et aux élus ouvriers, sont assurés d'une majorité de quarante et quelques voix.

Le ministère Salisbury, qui dirige depuis six ans le gouvernement de la Grande-Bretagne, va donc être sous peu contraint de se retirer. Et les libéraux reprendront le pouvoir dont ils avaient été délogés en 1886.

Quelle sera la conséquence de ce changement de gouvernement, au point de vue des affaires intérieures du Royaume-Uni, d'abord, au point de vue de sa politique extérieure ensuite ?

C'est ce que le monde entier se demande, à l'heure actuelle ? C'est ce que la presse de tous les pays pronostique et apprécie à l'envi.

A l'intérieur, on peut prévoir que M. Gladstone aura à triompher de difficultés nombreuses et grandes, pour trouver dans les éléments divers dont se compose sa majorité, les bases d'un gouvernement stable et durable.

La question du *Home rule*, qui a été la plate-forme des dernières élections, se posera dès les premières séances du nou- [illegible] son ministère, [illegible] faudra-t-il recourir à de nouvelles élections ?

C'est ce qu'il est assez difficile de prévoir aujourd'hui. Il n'est guère probable, toutefois, que la Chambre des Communes qui vient d'être élue accomplisse jusqu'au bout les six années de son mandat. Car alors même que M. Gladstone, à force d'habileté, parviendrait à discipliner les cinquante députés irlandais et ouvriers qui constituent l'appoint indispensable de sa majorité, il n'est pas douteux que la Chambre des Lords ne repousse le système du *home rule*, auquel elle est ouvertement opposée, et qu'elle n'acceptera, suivant une vieille tradition anglaise, qu'après que de nouvelles élections auront itérativement affirmé la volonté de la majorité de la nation.

Ces difficultés intérieures, avec lesquelles le nouveau gouvernement se trouvera aux prises, paralyseront forcément son action au dehors et ne lui permettront pas d'avoir une politique extérieure à grands projets et à vastes conceptions.

L'Angleterre devra se renfermer, de plus en plus, dans le principe de neutralité qui a fait sa force jusqu'ici, et dont il n'a point été démontré que lord Salisbury se soit départi, malgré tout ce qu'on a pu dire de ses engagements secrets avec la triple alliance, et particulièrement avec l'Italie.

Il est de règle, on le sait, en Grande-Bretagne, que le cabinet qui arrive aux affaires, poursuit résolument la politique étrangère de son devancier : et ce n'est vraiment que sur les questions intérieures qu'il se produit un changement de front subit, une direction entièrement nouvelle.

La France, malgré l'évidente sympathie avec laquelle elle a suivi la merveilleuse campagne de M. Gladstone, ne doit donc pas s'attendre à une grande amélioration de ses rapports avec l'orgueilleuse et envahissante nation, dont elle a eu, tant de fois, depuis dix ans, à dénoncer les tracasseries malveillantes et les procédés hostiles.

En dépit des solennelles promesses faites par M. Gladstone, en 1882, l'Angleterre ne retirera pas plus ses troupes d'Egypte sous le ministère libéral, que sous le cabinet conservateur ; et une récente et formelle déclaration du chef du Foreign-Office de demain, lord Rosebery, est venue nous enlever nos dernières illusions à ce sujet, si tant est que nous en ayons jamais eu.

Nous croyons à la bonne volonté, à la sincérité de M. Gladstone ; mais les évènements seront plus forts que lui, et l'Egypte sera demain ce qu'elle est aujourd'hui : soumise à l'autorité sans partage du gouvernement anglais, qui ne l'abandonnera que contraint et forcé.

Le correspondant à Londres d'un journal parisien ne lui écrivait-il pas, hier, qu'au « point de vue des intérêts français, au point de vue de la garantie de la paix européenne, il aimait cent fois mieux le Foreign-Office dirigé par lord Salisbury que par lord Rosebery ? »

C'est peut-être aller un peu loin. Mais ce qui est du moins certain, maintenant [illegible] l'Egypte, nous ne pouvons, Français, nous empêcher de saluer avec joie l'avènement en Angleterre d'un ministère libéral.

Quels que soient nos griefs contre l'illustre chef des libéraux anglais, nous nous rappelons que ses sympathies, ses goûts, ses tendances, l'éloignent de l'Allemagne et le portent vers la France.

Il ne dépendra pas de lui, personnellement, que les relations des deux grandes nations occidentales ne deviennent plus confiantes et plus cordiales.

Et si les nécessités de la politique égoïste des Anglais l'obligent à rétracter ses anciennes promesses, ou du moins à en différer *sine die* l'exécution, peut-être montrera-t-il plus de bienveillance et plus d'esprit de conciliation que lord Salisbury dans le règlement des multiples conflits que nous crée à chaque instant l'humeur ombrageuse de nos voisins, partout où la France cherche à faire prévaloir sa légitime influence : au Tonkin, à Madagascar, et en ce moment encore au Maroc, où l'Angleterre vient de tenter des intrigues qui n'ont heureusement pas abouti, mais dont on n'a pas encore bien pu définir le but et la portée.

Et puis, si nos malheurs nous ont assagis ; s'ils nous ont appris à nous défier des sentiments chevaleresques de notre vieille race gauloise, qui nous ont poussés tant de fois à épouser la cause des faibles et des opprimés, ces sentiments n'en existent pas moins en nous, et ils parlent bien haut, dans nos cœurs, en faveur de l'affranchissement et de l'émancipation de l'Irlande.

Oui, la France est toujours et quand même pour les opprimés, contre les oppresseurs, et lorsque nous voyons ce grand vieillard anglais, qui entreprend, à quatre-vingt-trois ans, de rendre la liberté et l'indépendance à un pays que ses compatriotes accablent depuis sept siècles de leur joug et leur puissance, nous ne pouvons point ne pas accompagner de nos vœux l'illustre homme d'Etat qui couronne aussi noblement sa longue et glorieuse carrière.

Et c'est pourquoi nous nous sommes réjouis en France de la victoire des libéraux anglais. C'est pourquoi les Français, malgré leurs déceptions passées, sont heureux de saluer le retour aux affaires du grand chef des whigs, du défenseur du *home rule*, de M. Gladstone.

GEORGES ROBERT.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

La guerre au Dahomey

Le commandement des troupes de terre

Paris, 19 juillet. — Par décision de M. Burdeau, le colonel Dodds, nommé commandant supérieur des forces de terre et de mer, sera remplacé comme commandant spécial des troupes de terre par le lieutenant-colonel [illegible]

Conseil supérieur de l'instruction publique

Paris, 19 juillet. — [illegible] l'instruction publique a tenu ce matin sa troisième et dernière séance sous la présidence de M. Bourgeois. [illegible] ès-lettres.

Dans l'ordre de l'enseignement secondaire, il a adopté un projet d'arrêté relatif aux congés extraordinaires dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles.

Cet arrêté est ainsi conçu :

Article 1er. — Dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, les classes vaquent les dimanches, les jours de fêtes légales (Toussaint, Noël, premier jour de l'an, lundi de la Pentecôte, Ascension, 14 juillet) le mardi qui précède le carême et les jeudis (sauf les exceptions autorisées par décision ministérielle).

Art. 2. — Les vacances de Pâques sont réglées ainsi qu'il suit :

Sortie : le mercredi qui précède Pâques, après la classe du soir ;

Rentrée : le lundi soir de la Quasimodo, à l'heure réglementaire.

Art. 3. La durée totale des congés extraordinaires avec sortie facultative accordés au cours de l'année scolaire ne peut excéder huit jours pour l'année entière.

Ces congés sont ajoutés soit aux vacances de Pâques, soit aux congés réguliers prévus à l'article 1er, ou accordés à l'occasion de certaines fêtes locales. Ils sont fixés par le recteur pour les établissements de chaque académie, après avis du conseil académique qui en délibère dans sa première session de l'année scolaire.

Art. 4. — Les congés de la fin de l'année scolaire, connus sous le nom de petites vacances, sont supprimés.

Dans l'ordre de l'enseignement primaire, il a adopté un projet de décret relatif aux conditions d'obtention du certificat d'aptitude au professorat des écoles primaires supérieures en ce qui concerne les maîtres et maîtresses délégués dans les écoles normales.

Inondations dans le Midi

Paris, 19 juillet. — C'est au tour de la Drôme d'être cruellement éprouvée par le fléau de l'inondation.

Dans la nuit de samedi, une pluie torrentielle, pendant laquelle les éclairs, la foudre et les rafales de vent faisaient rage, s'est abattue sur toute la région comprise entre le Glandaz et la vallée du Rhône. Cette avalanche d'eau tombant sur les montagnes du Diois, des Trois-Becs, de Couspeau, de Mialandre, a amené une crue considérable de la Drôme, du Roubion, du Jabron, et de leurs affluents. Les eaux sont montées à un niveau qui n'avait pas été atteint jusqu'ici ; aussi ont-elles tout entraîné sur leur passage.

Dimanche, à six heures du matin, plusieurs endroits étaient déjà couverts de trois mètres d'eau.

Dans le quartier du Pracotal, deux enfants de 1 et 5 ans ont été noyés au moment où leurs parents organisaient le sauvetage et préparaient leur départ.

En moins d'une minute, le Roubion terrible avait envahi la maison.

D'autres familles surprises par les eaux durent se réfugier sur les toits, attendant des secours.

Au faubourg Espoulette les secours ont été organisés par le sous-préfet, par le colonel du 22e régiment d'infanterie et par la municipalité.

Au moment du passage du train rapide sur le pont du chemin de fer à 8 heures, l'eau frôlait les wagons. Les voyageurs, terrifiés, s'empressèrent de fermer les glaces des portières. L'eau atteignait alors 6 mètres au-dessus du niveau normal.

A 9 heures, les eaux qui avaient formé un vaste lac commençaient à décroître, laissant derrière elles un spectacle désolant et roulant dans leurs flots des débris de meubles brisés, des bestiaux, etc.

De mémoire d'homme, on n'a pas de souvenirs d'une pareille crue.

[illegible] évaluées à 1,200,000 francs. [illegible] ingénieur en chef des ponts et chaussées [illegible] les lieux.

Les [illegible] environs sont également très désolés.

[illegible] le télégraphe est coupé et les communications sont interrompues. A Poet-Laval, [illegible] de Jougne et de Kabry sont submergés.

[illegible] les dégâts sont importants ; une passerelle métallique a été détruite à Sauzet [illegible] pont en construction a été emporté. [illegible] le tablier du pont a été enlevé.

La circulation est interrompue. A Châteauneuf-du-Rhône, la route est coupée en deux endroits, les cultivateurs ont perdu une grande quantité de gerbes, et beaucoup de bétail a péri dans les eaux.

Nouvelles Etrangères

Les élections anglaises

Londres, 19 juillet. — A midi les résultats connus se décomposent ainsi :

Conservateurs et unionnistes, 311.

Gladstoniens, nationalistes et parnellistes, 351.

LES EXPLOSIONS DE DYNAMITE DE LIÈGE

Audience du 19 juillet

Liège, 19 juillet. — Il est dix heures et demie lorsque la cour, le jury, les avocats et les accusés sont à leurs sièges respectifs. Inutile de dire que la foule reste aussi énorme et aussi houleuse que la veille.

Les accusés causent et rient entre eux comme les gens les plus heureux du monde et ne paraissent pas se douter de l'importance de la partie qu'ils jouent. Hanssen fait la conversation avec les gendarmes. Il leur raconte probablement les douceurs de la prison de Louvain.

Les interrogatoires

On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré.

Il se défend de toute participation aux attentats : il n'est pas anarchiste, socialiste tout au plus. S'il a détenu de la dynamite, c'est sans arrière-pensée. Au cours de cet interrogatoire, se produisent différents colloques entre Berré, Nossent et Beaujean, qui n'apportent d'ailleurs aucune lumière aux débats.

Lacroix est toujours très amusant. Avant de dire le moindre mot il proteste de sa sincérité et prend à témoin le ciel et la divinité de l'exactitude de ses déclarations. Quand il a lancé quelques belle phrases il regarde d'un air satisfait les jurés et le public. Il est très fier de sa rhétorique.

Heusy est ensuite interrogé ; il n'est pas anarchiste ; il n'a pas pris part au vol de Flémalle, pas plus qu'aux autres attentats. Hansen l'accuse injustement ; il ignore pourquoi.

M· Lejeune. — Je crois que Heusy pourrait nous renseigner sur la moralité de Hansen ; je prie M. le président de l'interroger sous ce rapport, car Hansen est le seul accusateur de mon client.

D'autres avocats. — Hansen est aussi notre seul accusateur.

M. le président. — Heusy, dites-nous ce que vous savez.

Heusy, très hésitant. Hansen n'a aucun motif réel de haine contre moi ; je crois cependant qu'il m'en veut parce que, ayant appris qu'il faisait des bêtises en France, je n'ai pas donné de secours à sa maîtresse et à ses enfants.

Schlecach ne dit pas grand'chose ; il se défend très énergiquement de toute connivence avec les anarchistes. C'était un café chez lui ; y venait qui voulait. Il n'a jamais entendu de conversation criminelle entre les accusés. Hansen est le dernier interrogé.

M. le président. Vous avez changé d'attitude depuis votre condamnation à 15 ans de travaux forcés. Parlez et dites-nous toute la vérité.

Hansen (en wallon). La prison fait réfléchir en effet, mais ce qui m'engage surtout à parler ce sont les souffrances de mon ami Langendorf, condamné injustement.

M. le président. Si ces messieurs de Bruxelles le désirent, on traduira en flamand (rires) — en français, veux-je dire — la déposition wallonne de Hansen.

Hansen — Je me suis tu lors de mon procès, mais chacun doit aujourd'hui supporter sa part de responsabilité. Dans le vol de Flémalle, j'ai été secondé par Marcotty et Heusy. Dans le vol de Ombret, par Matheyssen, Marcotty et Beduin.

Je n'ai aucune raison d'en vouloir à Heusy ; cependant j'ai été indigné de ce qu'il n'a pas aidé ma femme et mes enfants.

Moineaux (avec véhémence). — Cette affectation de sentiments de la part de Hansen est ignoble. Tout le monde sait que je n'ai chargé aucun de mes compagnons ; mais je dois protester contre l'attitude de Hansen, qui est un renégat et un misérable. (Mouvement.)

Il parle de ses enfants laissés à Ougrée et en France. Il s'est introduit dans une famille a séduit une jeune fille et a eu d'autres enfants. Il gagnait 5 francs dans le Pas-de-Calais et n'envoyait pas un sous à sa maîtresse ici ; dans ces conditions, nous n'avions pas à la secourir. S'il nous accuse aujourd'hui tous c'est pour avoir une réduction de peine ; on la lui a promise en échange de sa trahison. (Protestation de M. le président).

Savez-vous ce que ce lâche m'a dit hier : Qu'on l'avait torturé et même laissé mourir de faim en prison pour le faire parler ! Cet homme a deux figures. S'il sort un jour de prison et qu'il rentre à Ougrée tout le monde lui crachera au visage. (Emotion).

Hansen proteste contre les allégations de Moineaux. On parle toujours avec mépris de ma maîtresse, s'écrie-t-il, mais quand on est anarchiste, on ne se marie pas. Ceux qui se marient, c'est qu'ils ont honte de leurs doctrines. (Mouvements divers).

Audition des témoins

On commence l'interrogatoire des témoins. M. Renson, conseiller à la cour, et M. Beltiens racontent les attentats dont ils ont été victimes ; puis MM. Lavalleye et de Corswarem exposent les résultats de leurs instructions.

A propos d'un mot de la défense disant que les juges d'instruction avaient un système de faire parler les accusés, le président proteste vivement et dit qu'il n'est pas permis à la défense d'incriminer leurs actes.

Au cours de la déposition de M. de Corswaren il dit que Hanssen avait reçu un bon accueil à Ongrée et que beaucoup de personnes lui avaient serré la main.

A ces mots Moineau se lève et dit : on ne serre pas la main à un mouchard.

Le président prie Moineau de se servir d'autres expressions.

Viennent ensuite MM. Branin et Massart qui avaient été chargés de faire des expertises. Ils exposent les résultats de leurs analyses.

On entend ensuite M. de Sélys qui raconte l'attentat dont il a été victime.

Jean Hex est encore entendu, mais la déposition n'offre rien de saillant et l'audience est levée à 6 heures.

LE CHOLÉRA

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 19 juillet. — L'épidémie cholérique va en augmentant.

Le service médical travaille avec ardeur. Des appareils de désinfection à vapeur ont été partout établis ; à chaque station on a installé des pharmacies ; les repas des voyageurs dans les wagons-restaurants, sont contrôlés avec soin par les médecins : les criminels de la Russie méridionale ne sont plus dirigés vers le centre de la Russie.

AUX ENVIRONS DE PARIS

Paris, 19 juillet. — La situation est stationnaire. La commission de salubrité accompagnée de M. Lozé a visité les habitations malsaines de Levallois et d'Asnières.

Au cas où l'épidémie cholériforme prendrait de l'extension, l'administration des pompes funèbres, a fait préparer pour ses agents et ses porteurs un médicament dont voici la composition par litre :

40 centilitres d'alcool à 36 degrés ; 12 gouttes d'essence de menthe anglaise, 12 grammes de laudanum de Sydenham ; 200 grammes de sucre fondus dans 60 centilitres d'eau.

Chaque fois qu'une épidémie de choléra a été antérieurement constatée, l'administration a obligé les employés des pompes funèbres chargés des ensevelissements et des convois à prendre un verre à liqueur de ce médicament.

D'après les renseignements fournis par l'administration à la Préfecture de la Seine depuis 1852, aucun employé des pompes funèbres ne serait mort du choléra.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE NAVIGATION INTÉRIEURE

La journée du 19 juillet, d'après l'itinéraire tracé comprenait — ainsi que nous l'avons dit — une visite aux mines de Lens, de Bruay et de Marles, puis l'arrivée à Dunkerque où devait avoir lieu un banquet en l'honneur des délégués.

Aux mines de Lens

Les membres du Congrès ont quitté Lille à huit heures du matin par un train spécial, qui les a amenés à 8 h. 40 à Pont-à-Vendin.

Les visiteurs, au nombre de 180, ont été reçus dans cette gare, par le conseil d'administration des mines de Lens, à la tête duquel se trouvait M. Danel, président.

Parmi les personnes présentes, on remarquait :

MM. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais ; Vel-Durand, préfet du Nord ; Mercier, sous-préfet, de Béthune ; Vallon, administrateur du chemin de fer du Nord ; Herchelmann et Detimaloff, ingénieurs russes, délégués par le gouvernement impérial de Russie ; Guillain, conseiller d'Etat, directeur de la navigation au ministère des travaux publics, de Paris ; Gruson, Peslin et Barbet, ingénieurs de la

---

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 105

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

Sa mère s'était noyée, il le savait ; elle ne pouvait oublier l'abandon de l'homme qui l'avait perdue, il le savait encore. C'était à cause des souffrances de cette mère qu'il haïssait si mortellement ce père inconnu qu'il aurait voulu ne jamais trouver devant lui.

Et au moment où il s'y attendait le moins, on lui apportait la lumière.

Son père, il allait le connaître.

Qui était-ce donc ?

Il sentait tout le prix du temps. Le conseil de Fernand Colombey était bon à suivre.

Il fallait disparaître.

Quelles que fussent ses chances, et il les calculait avec précision, de sortir victorieux d'une accusation devant des juges, il est toujours aléatoire et funeste de se présenter devant eux.

Néanmoins, il ne pouvait détacher ses yeux de ces papiers qui devaient lui révéler le secret de son origine.

Un pressentiment l'avertissait qu'il allait apprendre quelque chose de monstrueux.

Le soin qu'on prenait de lui faire parvenir ces pièces juste au moment de son mariage l'étonnait.

A mesure qu'il avançait dans sa lecture, cette lettre qui sortait pour ainsi dire de la tombe pour l'éclairer, le fascinait.

Il la parcourait avec une anxiété croissante.

Et tout à coup il poussa un cri, ou plutôt une sorte de rugissement.

— Lui, s'écria-t-il, lui ! Est-ce possible ?

Mais c'était sa mère qui parlait.

Comment aurait-il pu conserver un doute ? Cet homme qui avait été son amant, qui l'avait maltraitée, insultée lâchement, chassée, c'était lui, Jean-Maurice Colombey ?

La mère ajoutait :

« Quand tu seras grand, si tu passes aux Champs-Elysées, au milieu des splendeurs de Paris, tu le rencontreras sans doute !

» Je ne veux pas que tu ignores son nom !

» Cependant, mon Jean chéri, écoute ma dernière prière !

» Pardonne comme je pardonne moi-même.

» Tâche de devenir un honnête homme, de suivre le droit chemin et ne devoir qu'à ton travail le peu qui te sera nécessaire pour ce court et triste voyage qu'on appelle la vie !

» Si elle te semble trop lourde, viens me retrouver !

» Je t'attendrai. »

Il lisait à haute voix la fin de cette lettre si touchante.

A la dernière ligne, il se mit à rire d'un rire d'insensé qui faisait mal à voir.

— N'essaie pas de venger les malheurs de ta mère ! répéta-t-il en raillant.

« Pardonne comme je pardonne moi-même ! »

Pauvre femme, âme douce, faite pour être vilipendée, outragée, foulée aux pieds, comme je te vengerai, au contraire !

Et apercevant l'amiral qu'il oubliait :

— Colombey, Colombey, reprit-il, c'est votre ami, monsieur !

— Je le reconnais.

— Eh bien ! en vérité, vous auriez dû conserver ces paperasses, les jeter au feu, les déchirer en morceaux et les laisser emporter par le vent !

— J'ai donné ma parole !

— Vous les connaissiez !

— Oui.

— C'est Pierre Brécheux qui vous les a remises.

L'amiral garda le silence.

— Pierre Brécheux haïssait mortellement ce Jean-Maurice Colombey. Il ne me l'a jamais dit mais maintenant, je me souviens de son ironie quand il prononçait son nom ! Le secret du passé se dévoile à mes yeux. Il s'est fait beaucoup d'ennemis, cet homme et je vous jure qu'il n'en aura pas de plus acharné que moi ! J'allais fuir, quitter la France, chercher mon salut à l'étranger... J'y renonce Je veux le déshonorer, le flétrir, jeter son nom en pâture à toutes les malignités, le traîner dans la boue ! Il a fait périr ma mère de désespoir, une femme qui l'aimait assez pour me recommander au moment de se suicider, à moi le bâtard, le misérable, de pardonner ! Pauvre mère ! Ah !... le bandit, avec ses millions, l'infâme malgré ses honneurs ! Je me demandais aussi pourquoi Pierre Brécheux m'amenait si près de lui... Qu'ont-ils eu ensemble ? Je l'ignore. Quelque lâcheté sans doute de ce jouisseur égoïste et hypocritement féroce ! Ah ! la belle revanche que je vais prendre, moi voleur, car j'ai volé une fortune pour vivre, moi... pis encore !

Il s'arrêta et jeta un regard circulaire autour du salon.

— Personne de trop, fit-il avec une explosion de rage. Eh bien ! amiral, je peux vous le dire à vous ; je voudrais être jugé, condamné à mort, voir dresser mon échafaud devant la porte de cet hôtel et crier à ce père infâme qui juge les autres : « Regarde, misérable, voilà ce que tu as fait de ton fils ! »

M. de Vitray fit un geste pour l'arrêter.

Il continua avec violence :

— Ah ! maintenant que j'y vois clair ! Comme je sens la main de Pierre Brécheux. Pierre Brécheux, c'est la haine incarnée ! Il avait à se venger de cet homme, de mon père ! Il a fallu que sa rancune fût toute-puissante pour qu'il me sacrifiât, moi son compagnon, son complice, presque son fils. Eh bien ! sur mon âme, je ne lui en veux pas, car ce doit être un divin plaisir que la vengeance.. Et quelle vengeance que la sienne !... Le fils épousant la fille, la sœur aimant le frère et la lumière éclatant au moment où le désastre est consommé !

Il s'interrompit.

— Vous parliez d'un engagement, amiral ?

— En effet.

— Lequel ?

— Celui de vous aider, de vous sauver, si c'est possible.

— Vous voyez bien que c'est de Pierre Brécheux que vous tenez ces papiers... Le pauvre homme songeait à mon salut ! Qui donc autre que lui s'intéresserait à moi. Brécheux m'a jeté au milieu du péril mais en essayant de me trouver des sauveurs. Et, il s'est adressé à vous !

— Rien ne me coûtera pour vous venir en aide. Ma bourse est à votre disposition.

— Merci, amiral.

— Vous acceptez ?

— A quoi cela me servirait-il ?

— Vous pouvez gagner l'Angleterre.., l'Amérique... S'il vous faut cent... deux cent mille francs, je vous les donnerai...

— N'ai-je pas mon excellent père, puisque je le retrouve, et puis, je vous l'ai dit, je suis riche...

— D'une fortune mal acquise !...

— Mieux encore, ramassée dans le sang.

— Votre vie doit être un horrible cauchemar ?

— Comme celle de beaucoup d'autres ! La lutte pour l'existence ressemble à une bataille. Il faut vaincre. Nous avons vaincu. J'ai mené la vie à grandes guides. J'ai brillé dans le monde heureux, envié, doré, adulé... Un millionnaire comme M. Jean-Maurice Colombey, Colombey-Saint-Clair, magistrat intègre, ayant de la considération et de l'honneur à revendre, m'a accordé la main de sa fille. J'ai eu mes heures de triomphe ! Tout allait bien... Un revers m'arrive. Ma fortune subit une éclipse. Elle se relèvera. Pour le moment on m'accuse de crimes, d'horreurs... des agents prétendent m'arrêter, on me menace des tribunaux... que sais-je encore !...

Brusquement il quitta le ton de l'ironie. La colère éclata en lui, haineuse, féroce.

— Le vrai coupable, dit-il, est-ce moi ? Non ? Un enfant qui ne demandait pas à venir au monde, jeté au hasard, pêle-mêle, dans la tourbe des misérables, est comme un bateau sans avirons et sans gouvernail, ballotté dans la tempête. Je me sers de cette comparaison, parce que vous êtes marin. Que vouliez-vous que je devinsse ? J'ai dérivé au hasard. Une vieille femme que je vois encore m'a gardé jusqu'à cinq ans. A dater de cet âge, j'ai été livré aux leçons d'un maître que vous ne connaissez pas, mais qui est bien la plus sinistre organisation que j'aie connue !

L'amiral l'interrompit.

— Votre précepteur ? dit il.

— Lui-même.

— Continuez.

Juan Rodriguez poursuivit avec une animation croissante :

— Pierre Brécheux n'est qu'un venin ! Cet être là a dû être écrasé, foulé aux pieds par l'homme qu'il ne m'a jamais nommé. Il s'en gardait bien ! J'aurais mal servi ses projets. Il n'avait qu'une idée, celle de se redresser et de mordre l'ennemi avec ses crochets de reptile venimeux et mortel. Il avait raison ! Pourquoi cet autre l'écrasait-il ? En veut-on à la vipère qu'on foule avec ses bottes de se tordre et de vous empoisonner ? Cet homme, lui, était heureux et riche ; il avait reçu du hasard la fortune qui permet de dominer les autres et qui sème l'existence de fleurs. Il aurait dû l'employer à faire du bien.

La bonté est facile à ceux qui ne manquent de rien. Il n'a fait que du mal. Il n'a même pas eu le cœur de soutenir la femme qu'il avait débauchée, de veiller sur l'enfant né de ses plaisirs, de ses œuvres, comme on dit au palais où il trône.

Il s'est conduit comme ces valets qui font la noce à tout rompre dans les sixièmes, engrossent des cuisinières et des femmes de chambre et quand le coup est fait, changent de quartier, s'esbignent, pour parler leur langue, et passent à d'autres exercices. Eh bien ! ces gens-là, des gens de maison, ont leur excuse, amiral ! Ils sont pauvres et ils calculent la charge que le petit être à venir va leur imposer ; ils pensent au trouble de leur budget, et puis ils n'ont pas l'éducation qui relève... Ce sont des goujats. Enfin, ils peuvent avoir des doutes ! Ce magistrat, ce millionnaire, ce bourgeois de bonne souche et de robe, ce Jean-Maurice Colombey vaut moins qu'eux. Que lui importaient quelques billets de mille francs de plus ou de moins ! Comment pouvait-il douter de la vertu de cette fille qu'il avait prise pure et arrachée à la maison où elle gagnait sa vie honnêtement ! Il l'a chassée pourtant... après trois ans de liaison sans reproche, trois ans de services, parce qu'elle devenait une gêne pour ce jouisseur égoïste, parce qu'il allait se marier... Il avait des devoirs envers sa femme, soit ! N'en avait-il pas envers cette malheureuse qu'il avait accablée de protestations... de serments... Lisez-les, vous les trouverez dans ces papiers que je bénis Pierre Brécheux de m'avoir enfin fait connaître. Il se venge, il fait bien ; il venge ma mère avec lui ! Mes crimes ? mais je m'en vanterais afin de ravaler davantage ce père infâme que j'exècre ! Le dernier, il ne le connaît pas... Je vais vous le raconter... Oui, je suis un voleur un misérable, et vous allez voir que je le suis plus encore que vous ne pensez ! Je voudrais qu'il fût là pour m'entendre ! Sa fille unique, cette jeune héritière bien élevée, bonne comme sa mère, gracieuse et digne d'être aimée, je l'ai courtisée sans l'aimer... J'aimais ailleurs j'aimais une fille abandonnée comme moi. Je l'aime avec passion, avec frénésie... Vous la connaissez, elle !

— Hélas !

— Elle est digne d'être adorée... Vous ne saurez jamais jusqu'où vont son courage, sa délicatesse, sa vaillance.. Ne craignez rien.... Elle n'est pas ma complice !... Elle ignorait mon passé... je le cachais avec soin à ses yeux ! Je voulais du moins, si je me méprisais moi-même, être estimé d'elle... je la trompais donc mais en l'adorant ! L'autre, Blanche Colombey, la fille unique, l'héritière, je la trompais odieusement sans l'aimer... Tout était comédie en cette affaire... Ce n'était pas la femme que je voulais, mais la dot... Entendez-moi bien. Cette dot, je l'aurais volée ! C'eût été une dernière fourberie, mon dernier crime... Les deux millions touchés, j'aurais pris la fuite, en tâchant d'entraîner cette Jeanne qui eût à jamais ignoré l'origine de cette fortune ! C'était là mon plan... celui du maître, de Pierre Brécheux. Du même coup, il frappait l'ennemi dans sa fortune et dans ses affections, si pourtant cet homme est capable d'aimer autre chose que lui-même ? Comprenez-vous ?... Le hasard en a disposé autrement... Il a révélé à la maîtresse tant aimée mon indignité... il l'a mise au courant de ce passé que je dissimulais avec tant de soin... Elle a reculé d'épouvante... Elle m'a accusé dans une minute d'égarement.

(A suivre)

CHARLES MÉROUVEL.